

CORPORATION
MÉTAUX PRÉCIEUX DU QUÉBEC

CORPORATION MÉTAUX PRÉCIEUX DU QUÉBEC
(Anciennement Métaux stratégiques du Canada)

(une société d'exploration)

RAPPORT DE GESTION

Pour la période de six mois close le 31 juillet 2018
(deuxième trimestre)

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») de Corporation Métaux Précieux du Québec (anciennement Métaux stratégiques du Canada) (la « Société ») est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en matière d'information continue.

Le rapport présente le point de vue de la direction de la Société sur les résultats que la Société a obtenus au cours de la période de six mois close le 31 juillet 2018 ainsi que sa situation financière et ses perspectives d'avenir. Les commentaires et analyses qui suivent complètent les états financiers intermédiaires résumés consolidés non vérifiés pour la période de six mois close le 31 juillet 2018 sans en faire partie.

Ce rapport devrait donc être lu conjointement avec les états financiers audités au 31 janvier 2018 et les notes y afférentes. Les commentaires et analyses fournissent un compte rendu de la performance de la Société pour l'exercice clos le 31 janvier 2018. Ce compte rendu a été effectué par la direction grâce aux renseignements compilés à la date du rapport.

Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : www.sedar.com. Les actions de la Société sont inscrites sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole CJC, à la bourse américaine Bulletin Board (OTC-BB) sous le symbole CJCFF et à la bourse de Francfort sous le symbole YXEN.

DATE

Le rapport a été préparé avec l'information disponible en date du 26 septembre 2018.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives et souvent identifiées par des mots comme « anticiper », « prévoir », « estimer », « évaluer », « projeter », « planifier » et « croire ». Des énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementation plus sévère), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. La Société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur à moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

NATURE DES ACTIVITÉS

Corporation Métaux Précieux du Québec est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société est engagée dans l'acquisition de propriétés minières, dans l'exploration et la mise en valeur de ces propriétés. Les activités de la Société sont exercées au Canada.

Le 27 juin 2018, la Société et Matamec Explorations inc. (« Matamec ») ont procédé à un regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé par une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada. Suite à ce regroupement, la Société a changé sa dénomination sociale pour Corporation Métaux Précieux du Québec et a également procédé à la consolidation de ses actions ordinaires à raison d'une action ordinaire post-consolidation pour 4,16 actions ordinaires pré-consolidation.

PERFORMANCE GLOBALE

EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, QUÉBEC

APPLE – PROJET D'OR

Description de la propriété

La propriété Apple est composée de 46 claims (23,77 km²) et est située 75 km au nord-ouest de la mine Éléonore, opérée par Goldcorp Inc. (« Goldcorp »). Elle est détenue à 100 % par la Société. Le 16 août 2016, 81 claims de la propriété Apple ont été transférées dans l'aire d'intérêt de la propriété Sakami. En hiver, la propriété est accessible par une route de 40 km de longueur à partir de la route pavée de la Baie-James au km 510 et durant l'été, l'accès par bateau est possible à partir de la route Trans-Taïga.

Le projet couvre une partie de la formation géologique Apple reconnue au début des années 1970 pour la découverte de plusieurs lentilles de conglomérats à cailloux de quartz et à matrice uranifère et pyriteuse couvrant une vaste étendue.

Le gîte Apple a été découvert en 1971 lors d'un levé aéroporté. De 1972 à 1975, une campagne d'exploration a été menée conjointement par The International Nickel Company of Canada Limited (« INCO ») et la Société de développement de la Baie-James, INCO étant l'opérateur. Au total, 65 forages ont été complétés pour un total de 14 000 mètres. Les conglomérats uranifères ont été retracés sur 8 km dans une direction est-ouest.

En 1974, INCO a procédé à une estimation des ressources sur une portion couvrant sept zones à pendage sub-vertical sur un kilomètre de distance. Cette estimation historique fait état d'un total de 9,4 M tonnes titrant 0,054 % U₃O₈ soit 1,08 lb/tonne pour un total de 10,1 millions de livres (GM 57894, 4,3 M de tonnes catégorisées prouvées et probables et 5,0 M de tonnes catégorisées possibles, une personne qualifiée n'a pas effectué suffisamment de travail pour que ces estimations historiques soient considérées des ressources minérales et la Société ne considère pas que ces estimations historiques soient des ressources minérales). Le rapport de Robertson et al. (1986) fait état d'un tonnage de 8,5 M tonnes à 0,052 % U₃O₈ (8,8 M livres U₃O₈) compris dans une enveloppe de 6 m de largeur et de 1 km de longueur, jusqu'à une profondeur de 300 m. Le gîte demeure totalement ouvert en profondeur (une personne qualifiée n'a pas effectué suffisamment de travail pour que ces estimations historiques soient considérées des ressources minérales et la Société ne considère pas ces estimations historiques soient des ressources minérales). Une corrélation a été établie entre les plus hautes teneurs en uranium et le contenu en pyrite. INCO a abandonné la propriété en 1975.

Entre 1998 et 2001, la propriété a été explorée par Mines d'Or Virginia pour évaluer le potentiel aurifère. Des indices significatifs ont été découverts, mais aucun forage n'y a été effectué. Ces indices incluent l'indice Buck découvert en 1998 localisé dans une formation de fer et ayant rapporté jusqu'à 20,15 g/t Au et 2,59 g/t Au sur 3,5 m en rainure. Un autre indice découvert au contact de roches volcaniques et d'une pegmatite a été découvert en 2000 et a rapporté respectivement 23,82 g/t Au et 4,73 g/t Au en échantillons choisis. Plusieurs horizons ultramafiques ont révélé des valeurs anormales en platinoïdes lors des travaux effectués en 2000. Les meilleurs résultats sont 0,491 g/t Pt et 0,2347 g/t Pd.

On note aussi la présence de pegmatite albitisée au cœur quartzeux possédant une auréole de tourmalinisation intense et pénétrative, de cristaux de béryl prismatiques et la proximité de roches ultramafiques avec minéralisations chromifères (de l'actinote chromifère est présente dans des roches ultramafiques skarnifiées). Ces éléments sont ceux requis pour la formation d'émeraudes.

En décembre 2013, la Société a acquis 100 % de la propriété Apple que détenait Strateco en contrepartie d'un paiement en espèce de 10 000 \$ et l'émission de 4 000 000 d'actions ordinaires de la Société. L'entente était aussi assujettie d'une redevance de 2 % du produit net de fonderie (« NSR »), en faveur de Mines Virginia Inc. (maintenant Redevances Aurifères Osisko Ltée), dont 1 % est rachetable pour 1 000 000 \$.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

SAKAMI – PROJET D'OR

Description de la propriété

La propriété Sakami, détenue à 100 % par la Société, est composée d'un bloc contigu de 213 claims (107,36 km²) suite à l'ajout de 81 claims de la propriété Apple incluses dans l'aire d'intérêt de 5 km. La propriété est située à une distance de 570 km au nord de la ville de Val-d'Or et 900 km au nord-ouest de Montréal. La propriété est assujettie à un NSR de 1 % sur certains titres miniers et un NSR de 2 % sur 81 titres dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$.

Travaux effectués au cours de la période

Des dépenses de prospection et d'évaluation totalisant 1 300 856 \$ ont été effectuées au cours de la période close le 31 juillet 2018.

Les cinq premiers sondages ont intersecté la zone 25 et ont augmenté la superficie de la zone minéralisée du projet. Le sondage PT-18-111 prolonge la zone 25 en profondeur vers le côté ouest d'environ 30 mètres de l'élévation la plus profonde de la section 2+00W avec une teneur et largeur similaire à la section au-dessus obtenue dans le forage PT-17-102. Ce résultat confirme le potentiel d'une minéralisation à plus haute teneur en profondeur. L'intersection la plus profonde du forage précédent se localisait sur les sondages PT-15-89 et PT15-90 de la section 0+50W.

Le 10 septembre 2018, la Société annonçait les résultats de tous les 21 sondages de la campagne de forage de 2018 sur le projet (voir le tableau ci-dessous). Au total, 7 226 m de forage ont été réalisés.

Les résultats principaux de la campagne de forage de 7 226 m de 2018 sont les suivants :

- PT-18-116 : 3,89 g/t Au sur 14,9 m, dont 4,26 g/t Au sur 11,9 m.
- PT-18-118 : 3,22 g/t Au sur 31,5 m, dont 5,11 g/t Au sur 15,0 m.
- PT-18-120 : 3,59 g/t Au sur 27 m, dont 5,06 g/t Au sur 15,0 m.
- PT-18-127 : s'est terminé à 502 m avec 2,04 g/t Au sur 2,5 m.
- Les forages réalisés jusqu'à présent ont défini une zone minéralisée de 800 m de longueur sur 450 m de largeur le long du pendage et jusqu'à une profondeur de 400 m sous la surface.
- Il existe un potentiel important de prolonger la minéralisation en profondeur et à l'ouest.

Intersections minéralisées du programme de forage et des coordonnées des trous de forage (derniers résultats reçus et examinés en août 2018)

Sondage	UTM E	UTM N	Longueur (m)	Azimut	Pendage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au g/t
PT-18-107	375310	5895040	312,0	3,4	-66	250,5	256,5	6,0	1,31
Incluant						253,5	256,5	3,0	1,74
PT-18-107						264,0	265,5	1,5	1,28
PT-18-107						289,5	291,0	1,5	1,49
PT-18-108	375213	5894986	363,0	2,0	-66	285,0	313,5	28,5	0,62
Incluant						304,5	313,5	9,0	1,13
Incluant						309,0	313,5	4,5	1,46
PT-18-108						319,5	325,5	6,0	1,23
PT-18-109A	375110	5895020	399,0	2,9	-69	295,5	385,5	63,0	1,10
Incluant						300,0	315,0	15,0	3,08
Incluant						304,5	309,0	4,5	5,31
Incluant						304,5	310,5	6,0	4,81
PT-18-110	375053	5894981	432,0	359,5	-64	343,5	354,0	10,5	1,78
Incluant						348,0	354,0	6,0	2,15
PT-18-111	375008	5894947	501,0	3,5	-68	385,5	390,0	4,5	3,25
PT-18-111						399,0	400,5	1,5	1,27
PT-18-111						415,5	418,5	3,0	2,42
PT-18-111						445,5	450,0	4,5	1,14
PT-18-112	375099	5894918	480,0	357,2	-70	403,5	415,5	12,0	0,81
PT-18-113	375162	5894871	472,5	357,9	-68	406,5	445,5	39,0	0,69
Incluant						406,5	411,0	4,5	2,98
PT-18-113						444,0	445,5	1,5	3,40
PT-18-114	375357	5894964	362,0	2,0	-64	286,5	309,0	22,5	1,00
Incluant						294,0	309,0	15,0	1,23
PT-18-115	375403	5894953	414,0	358,7	-66	270,0	277,5	7,5	1,59
PT-18-115						306,0	307,5	1,5	2,53
PT-18-115						412,5	414,0	1,5	3,16
PT-18-116	374962	5894910	485,0	352,7	-66	423,1	438,0	14,9	3,89
Incluant						423,1	435,0	11,9	4,26
PT-18-117	375402	5895126	213,0	3,0	-61	154,5	157,5	3,0	4,72
PT-18-118	375244	5895185	174,0	2,0	-55	103,5	135,0	31,5	3,22
Incluant						106,5	135,0	28,5	3,47
Incluant						112,5	127,5	15,0	5,11
Incluant						114,0	120,0	6,0	6,66
PT-18-119	375216	5895202	193,5	357,4	-52	115,5	117,0	1,5	1,09
PT-18-119						124,5	136,5	12,0	1,49
PT-18-119						142,5	151,5	9,0	1,34
PT-18-119						163,5	165,0	1,5	1,15
PT-18-120	375216	5895202	204,0	357,4	-65	117,0	144,0	27,0	3,59
Incluant						118,5	133,5	15,0	5,06
Incluant						118,5	129,0	10,5	6,12
PT-18-120						201,0	204,0	3,0	1,43

Sondage	UTM E	UTM N	Longueur (m)	Azimut	Pendage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au g/t
PT-18-121	375167	5895181	240,0	346,8	-61	150,0	178,5	28,5	0,98
Incluant						150,0	156,0	6,0	2,05
PT-18-122	375088	5895144	279,0	2,0	-64	217,5	235,5	18,0	2,05
Incluant						220,5	231,0	10,5	2,41
PT-18-123	375366	5895154	171,0	8,4	-60	112,5	117,0	4,5	1,10
PT-18-123						133,5	135,0	1,5	2,67
PT-18-124	375461	5895088	327,0	358,0	-74	148,5	178,5	30,0	0,99
Incluant						148,5	156,0	7,5	1,45
Incluant						169,5	178,5	9,0	1,57
PT-18-124						232,5	238,5	6,0	2,38
PT-18-125	375258	5894999	339,0	356,1	-63	277,5	280,5	3,0	1,49
PT-18-125						295,5	304,5	9,0	1,78
Incluant						301,5	304,5	3,0	3,70
PT-18-125						316,5	319,5	3,0	1,40
PT-18-126	375307	5894971	354,0	358,4	-64	289,5	309,0	19,5	2,17
Incluant						289,5	300,0	10,5	3,12
PT-18-126						333,0	336,0	3,0	2,15
PT-18-127	374910	5894910	512,1	353,3	-69	467,2	512,1	44,9	0,59
Incluant						471,0	480,0	9,0	1,04
Incluant						499,5	502,0	2,5	2,04

Notes :

1. Les épaisseurs réelles sont estimées en fonction de l'angle de forage et de la géométrie interprétée de la minéralisation et varient de 70 % à 95 % de la longueur forée.
2. Toutes les valeurs en or sont non coupées.

Figure 1 – Vue en plan du secteur de La Pointe

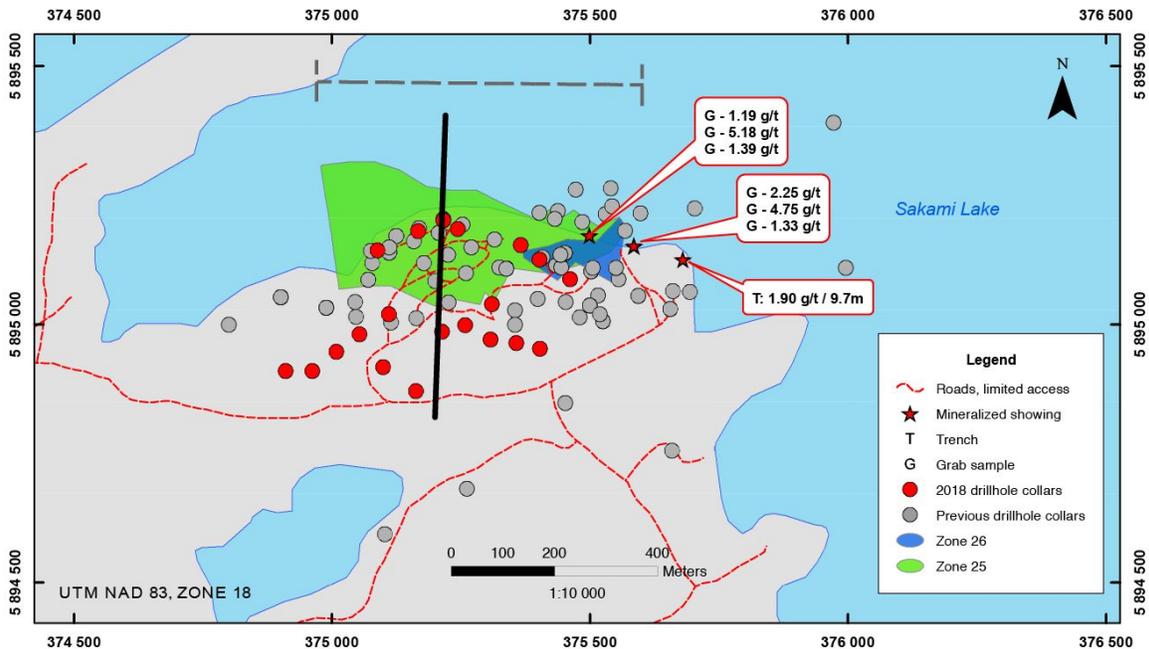
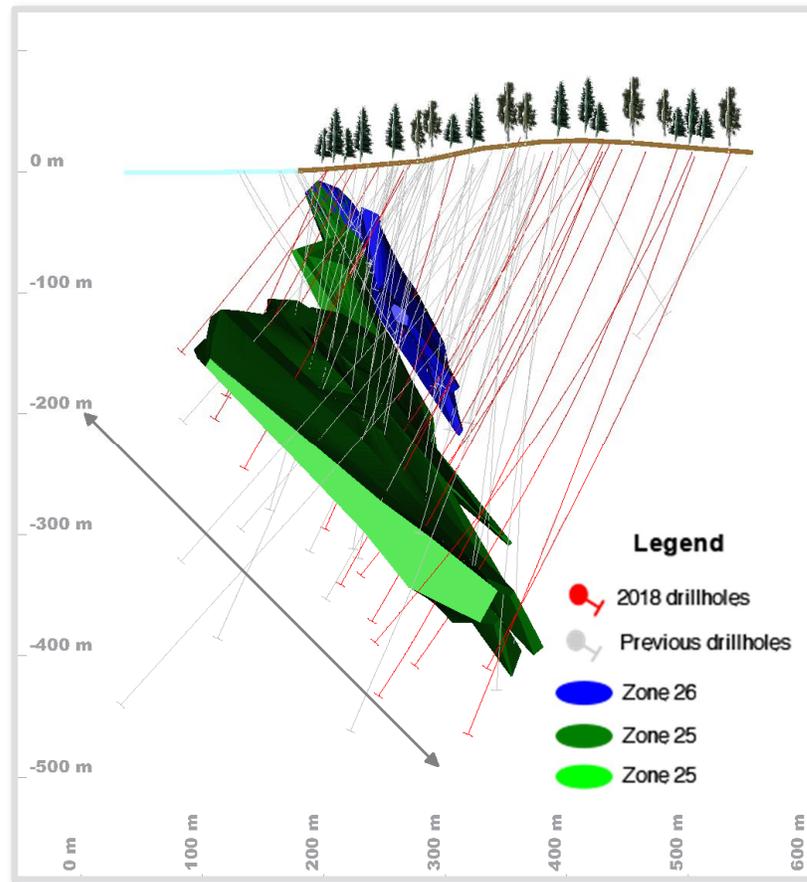


Figure 2 – Section orientée nord-sud, vers l’est, du secteur de La Pointe



Le comité technique composé de membres de Goldcorp et de la Société a tenu, récemment, sa première réunion pour examiner les résultats de 2018 et a effectué une visite sur le terrain pour planifier et approuver le prochain programme de forage d'exploration et d'expansion à Sakami et bénéficier de l'expertise technique et des connaissances de Goldcorp.

CORRIDOR CHEECHOO-ÉLÉONORE – PROJET D'OR

Description de la propriété

La propriété Corridor Cheechoo-Éléonore est détenue à 100 % par la Société et est constituée de 551 claims (285,70 km²). Le projet se situe dans les extensions de l'axe qui relie les découvertes d'or sur les propriétés Apple et Sakami, la mine d'or Éléonore appartenant à Goldcorp et la découverte d'or Cheechoo de Ressources Sirios Inc. (« Sirios »). La portion nord-ouest de la propriété est contiguë aux propriétés Apple et Sakami. L'extrémité sud-est de la propriété est située à environ 24 km au nord-ouest de la mine Éléonore avec une route accessible à 14 km de cet endroit. Sur la base d'un même niveau de métamorphisme élevé et de paragenèses auro-arsénielles semblables, la Société considère que le contexte géologique de la propriété est de même nature que celui des découvertes Sakami et Cheechoo et de la mine Éléonore.

Le 25 avril 2018, la Société a signé une convention d'achat d'actifs afin d'acquérir 100 % de la propriété aurifère Corridor Cheechoo-Éléonore détenue 50 % - 50 % par Ressources Sphinx Itée (« Sphinx ») et Sirios. La propriété a été acquise, le 27 juin 2018, par l'émission de 600 000 actions ordinaires (post-consolidation). Les prochains travaux de terrain sont en cours de planification dans le cadre des travaux à réaliser sur les propriétés Apple et Sakami.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

OPINACA GOLD WEST ET OPINACA LITHIUM – PROJET D'OR

Description de la propriété

Les propriétés Opinaca Gold West et Opinaca Lithium sont constituées de 278 claims (145,67 km²) situées à environ 40 km à l'ouest de la mine Éléonore. Elles sont détenues à 100 % par la Société. La route de la Baie-James traverse les propriétés. Les claims s'étendent sur distance d'environ 40 km et couvrent des séquences de roches volcano-sédimentaires prospectives orientées dans un axe généralement est-ouest. Sur le projet Opinaca Gold West, des anomalies géochimiques en or et arsenic ont été identifiées.

La propriété a été acquise, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec. Les travaux de terrain à réaliser seront évalués prochainement.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

ANNABELLE – PROJET D'OR

Description de la propriété

La propriété Annabelle est détenue à 100 % par la Société et est composée de 353 claims (186,08 km²). Cette propriété est située à une distance d'environ 40 km à l'ouest de la mine Éléonore. La propriété Annabelle couvre des séquences de roches volcano-sédimentaires et des intrusions appartenant à la sous-province Opinaca.

Le projet a été acquis par désignation sur carte suite à une compilation de l'ensemble des informations disponibles au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Les travaux de terrain à réaliser seront évalués prochainement.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

BLANCHE – PROJET D'OR

Description de la propriété

La propriété Blanche est détenue à 100 % par la Société et est composée de 256 claims (130,92 km²). Cette propriété est située à une distance d'environ 40 km à l'ouest de la mine Éléonore. La propriété Blanche couvre des roches volcano-sédimentaires de la sous-province La Grande. Plusieurs indices aurifères connus sont localisés sur les propriétés situées à environ 5 km au sud.

Le projet a été acquis par désignation sur carte suite à une compilation de l'ensemble des informations disponibles au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Les travaux de terrain à réaliser seront évalués prochainement.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

CHARLES – PROJET D'OR

Description de la propriété

La propriété Charles est détenue à 100 % par la Société et est constituée de 61 claims (31,15 km²). Elle se situe à environ 120 km au nord-est de la mine Éléonore. La propriété Charles couvre des roches volcano-sédimentaires de la sous-province La Grande. Plusieurs indices d'or connus sont localisés sur la propriété située à environ 5 km au sud.

Le projet a été acquis par désignation sur carte suite à une compilation de l'ensemble des informations disponibles au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Les travaux de terrain à réaliser seront évalués prochainement.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

NEW GOLD – PROJET D'OR

Description de la propriété

La propriété New Gold est détenue à 100 % par la Société et est composée de 49 claims (25,90 km²). Elle se situe à environ 5 km au nord-ouest de la propriété 167 extension où Les Mines d'Or Visible Inc. a annoncé, en 2014, la découverte de plusieurs blocs erratiques ayant rapporté des teneurs en or, argent, cuivre et zinc.

Le projet a été acquis par désignation sur carte suite à une compilation de l'ensemble des informations disponibles au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et d'une évaluation des trainées glaciaires pour permettre de remonter à possible source in-situ des blocs erratiques identifiés par Les Mines d'Or Visible Inc. La propriété acquise couvre une forte anomalie magnétique orientée SO-NE qui est recoupée par une structure majeure orientée NW-SE. La jonction de ces deux structures est localisée au centre de la propriété. Les travaux de terrain à réaliser seront évalués prochainement.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

CHEMIN TROÏLUS – PROJET D'OR

Description de la propriété

La propriété Chemin Troïlus est détenue à 100 % par la Société et est constituée de 61 claims (33,15 km²). La propriété est localisée 25 km au sud-ouest de l'ancienne mine d'or et cuivre Troïlus et environ 110 km au nord-nord-ouest de la ville de Chibougamau avec un bon accès routier. Le projet est localisé à l'extrémité sud-ouest d'un corridor or-cuivre orienté vers le nord-est à la limite nord de la ceinture de roches vertes Frotet-Troïlus. Ce corridor comprend la Mine Troïlus qui a été exploitée par Inmet Mining Corporation de 1997 à 2010 et a produit plus de 2 millions d'onces d'or et 70 000 tonnes de cuivre. Les travaux de prospection effectués ont identifié des blocs minéralisés dans une zone de 220 m par 45 m orientée vers le nord-est dans le corridor. Les blocs minéralisés, cependant, n'ont pas été expliqués par le programme de forage préliminaire et leur source dans le socle rocheux demeure une priorité pour l'exploration future. En combinaison avec le forage, les résultats des campagnes d'échantillonnage tills confirment la prospectivité du secteur. Des travaux complémentaires seront nécessaires pour découvrir la provenance des blocs.

Le 25 avril 2018, la Société a signé une convention d'achat d'actifs afin d'acquérir 100 % de la propriété aurifère Chemin Troïlus détenue par Sphinx. La propriété a été acquise, le 27 juin 2018, par l'émission de 369 000 actions ordinaires (post-consolidation). La Société prévoit vendre ou identifier un partenaire pour poursuivre les travaux d'exploration sur la propriété.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

AUTRES PROPRIÉTÉS

LAC-DES-ÎLES WEST – PROJET DE GRAPHITE

Description de la propriété

La propriété Lac-des-Îles West est composée d'un grand bloc contigu de 74 claims (40,13 km²) bordant la limite ouest de la mine de graphite Lac-des-Îles (opérée par Imerys), près de la ville de Mont-Laurier à 183 km au nord-ouest de Montréal.

Le 13 mai 2016, la Société et Lomiko Metals Inc. (« Lomiko ») ont procédé à la signature d'un amendement à la convention d'option pour les propriétés La Loutre et Lac-des-Îles West permettant à Lomiko d'acquérir jusqu'à 100 % d'intérêt dans les deux propriétés. Lomiko devra également verser un montant additionnel de 1 125 000 \$ en espèces, émettre à la Société 950 000 actions ordinaires de Lomiko (450 000 actions ordinaires déjà reçues) au total pour les deux propriétés sur une période débutant à la date de l'exercice réputé de l'option du 6 février 2015 et se terminant le 31 décembre 2018.

Au 31 juillet 2018, Lomiko détient 80 % de la propriété.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

LA LOUTRE – PROJET DE GRAPHITE

Description de la propriété

La propriété La Loutre est composée d'un grand bloc contigu de 48 claims (28,67 km²) situé à approximativement 53 km à l'est de la mine de graphite du Lac-des-Îles (opéré par Imerys), à 120 km au nord de Montréal.

Des échantillons choisis prélevés sur la propriété ont révélé jusqu'à 22,04 % de carbone graphite et les résultats des tests de pureté du carbone rapportent jusqu'à 100 % de pureté carbone dans les flocons larges et extra-larges. Les résultats des échantillons choisis et de la cartographie sur la propriété confirment une structure portante de graphite couvrant une superficie d'environ 7 km par 1 km dans plusieurs zones parallèles de 30 à 50 m de large. Une autre zone a également été identifiée, couvrant une superficie d'environ 2 km par 1 km dans plusieurs zones parallèles de 20 à 50 m de large qui comprend des résultats allant jusqu'à 18 % de graphite. Les échantillons choisis sont sélectifs de par leur nature et ne peuvent être considérés comme représentatifs du gîte.

Le 24 mars 2016, la Société déposé le rapport technique intitulé « Technical Report and Mineral Resource Estimate for the La Loutre Property » sur le site Sedar (www.sedar.com). Les ressources minérales estimées par InnovExplo Inc. sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Ressources indiquées				
Zone	Teneur de coupure Cg (%)	Tonnage (tonnes métriques)	Teneur Cg (%)	Graphite (tonnes métriques)
Toutes les zones	> 3.0	4,137,300	6.50	268,800
	> 2.5	6,927,500	4.95	342,900
	> 2.0	15,181,200	3.49	529,200
	> 1.5	18,438,700	3.19	588,400
	> 1.0	19,005,400	3.13	595,700
	> 0.8	19,137,500	3.12	596,900
	> 0.6	19,279,600	3.09	595,300
	> 0.5	19,381,900	3.09	598,400

Ressources présumées				
Zone	Teneur de coupure Cg (%)	Tonnage (tonnes métriques)	Teneur Cg (%)	Graphite (tonnes métriques)
Toutes les zones	> 3.0	6,181,000	6.11	377,600
	> 2.5	9,699,200	4.86	471,800
	> 2.0	15,332,000	3.92	600,300
	> 1.5	16,675,100	3.75	624,900
	> 1.0	16,927,300	3.71	628,000
	> 0.8	17,120,500	3.68	629,700
	> 0.6	17,306,700	3.63	628,100
	> 0.5	17,400,900	3.63	631,600

Les résultats d'un programme de forage de 1 550 m complété en 2017 dans le secteur Refractory a intercepté de multiples zones de minéralisation en graphite. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Sondage #	De (m)	A (m)	Longueur * (m)	Gp %
LL-16-001	3,90	139,50	135,60	7,74
Incluant	3,90	48,00	44,10	16,81
Incluant	135,00	138,00	3,00	14,85
LL-16-002	3,90	26,20	22,30	17,08
Incluant	113,90	129,00	15,10	14,80
LL-16-003	30,20	141,00	110,80	14,56
LL-16-004	AVS			
LL-16-005	55,80	57,40	1,60	13,35
LL-16-006	54,00	141,00	85,00	7,67***
Incluant	109,50	141,00	31,50	13,09
LL-16-007	52,50	115,80	63,30	8,51
Incluant	69,00	85,50	16,50	15,75
LL-16-008	109,50	121,50	12,00	3,91
LL-16-009	AVS			
LL-16-010	31,20	45,00	13,80	4,14
Incluant	72,00	147,00	75,00	4,60

*** Longueur le long de la carotte. La Société n'a pas suffisamment d'information pour les estimations de l'épaisseur vraie de la zone minéralisée recoupée dans les sondages.

Le 13 mai 2016, la Société et Lomiko ont procédé à la signature d'un amendement à la convention d'option sur les propriétés La Loutre et Lac-des-Îles West permettant à Lomiko d'acquérir jusqu'à 100 % d'intérêt dans les deux propriétés. Pour acquérir cet intérêt Lomiko devra verser un montant additionnel de 1 125 000 \$ en espèces, émettre à la Société 950 000 actions ordinaires de Lomiko (pour les deux propriétés) sur une période débutant à la date de l'exercice réputé de l'option du 6 février 2015 et se terminant le 31 décembre 2018.

Au 31 juillet 2018, Lomiko détient 80 % de la propriété.

Travaux effectués au cours de la période

Des dépenses de prospection et d'évaluation de 7 402 \$ dont 12 690 \$ ont été assumées par Lomiko au 3 juillet 2018 suite aux ententes d'options intervenues.

SOMANIKE – PROJET DE NICKEL ET D'OR

Description de la propriété

La propriété Somanike appartient à 100 % à la Société et est constituée de 111 claims (51,46 km²). Cette propriété est située à environ 25 km au nord-ouest de la ville de Malartic, en Abitibi. La propriété a été nommée dans le cadre de la signature d'un accord de coopération avec la première nation Abitibiwinni, basée à Pikogan, Québec. Elle couvre une longueur de plus de 14 km et se compose de roches archéennes volcaniques (les groupes de Malartic et Louvicourt) et de roches sédimentaires du groupe de Kewagama. Depuis l'année 2014, Sphinx a réalisé des travaux d'exploration pour valoriser le potentiel en nickel et en or de la propriété. Le secteur de la propriété inclut l'ancienne mine souterraine de nickel-cuivre Marbridge qui a produit 774 227 tonnes de minerai titrant 2,28 % de nickel et 0,1 % de cuivre entre 1962 et 1968, avec 4 gisements découverts par prospection de surface et forages entre 1957 et 1966. Marbridge est la seule mine de nickel dans la région de l'Abitibi à ce jour et représente le premier gisement de sulfure de nickel au Québec associé à des roches volcaniques komatiitiques.

Le 25 avril 2018, la Société a signé une convention d'achat d'actifs afin d'acquérir 100 % de la propriété détenue par Sphinx. La propriété a été acquise, le 27 juin 2018, par l'émission de 531 000 actions ordinaires (post-consolidation). La Société prévoit vendre ou identifier un partenaire pour poursuivre les travaux d'exploration sur la propriété.

Travaux effectués au cours de la période

Le 20 août 2018, la Société a conclu une entente avec Vanicom Resources Limited (« Vanicom ») sur la propriété Somanike. Selon les termes de l'entente, Vanicom pourra acquérir un intérêt indivis de 100 % dans la propriété en contrepartie d'un paiement total de 25 000 \$ en espèces à la signature de l'entente. Vanicom devra également émettre 125 000 \$ en actions ordinaires de Vanicom et engager 600 000 \$ en dépenses d'exploration au plus tard le 15 juin 2021.

ZEUS – PROJET DE TERRES RARES

Description de la propriété

La propriété Zeus est constituée de 65 claims (38,32 km²) située dans la MRC de Témiscamingue, dans le sud-ouest du Québec. Elle est détenue à 100 % par la Société. Ces claims sont contigus aux claims du gisement Kipawa également détenus à 100 % par la Société (voir la description ci-dessous). La propriété est située dans la région du Témiscamingue au Québec, à 140 km au sud de Rouyn-Noranda et à 90 km au nord-est de North Bay, en Ontario. La propriété est située dans la province géologique de Grenville à environ 55 km au sud de son contact avec la province du Supérieur. Les lithologies sont principalement constituées de gneiss avec un grade de métamorphisme allant du faciès schiste vert au faciès amphibolite-granulite. Douze indices de terres rares lourdes ont été identifiés dont certains contiennent du niobium et du tantale.

La propriété a été acquise, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec. La Société vise à intéresser une ou des tierces parties à se joindre au projet.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

PROJET KIPAWA – PROJET DE TERRES RARES

Description de la propriété

La Société détient un intérêt de 68 % dans le projet Kipawa constitué de 22 claims (12,96 km²) et détenu par la Société en coparticipation coentreprise terres rares Kipawa (« SCCK »). Ressources Québec inc. détient un intérêt de 32 %. Ces claims sont contigus aux claims de la propriété Zeus également détenus à 100 % par la Société (voir la description ci-dessus). Le projet est situé dans la région du Témiscamingue au Québec, à 140 km au sud de Rouyn-Noranda et à 90 km au nord-est de North Bay, en Ontario. La minéralisation en terres rares est située à l'intérieur de la syénite du complexe alcalin de Kipawa.

Le 4 septembre 2013, Matamec a annoncé les résultats d'une étude de faisabilité (l'« Étude ») pour le projet Kipawa. L'Étude a été préparée par Roche ltée et GENIVAR inc. avec le support de SGS Géostat et Golder Associés ltée. Les résultats de l'Étude montraient que le projet était techniquement et économiquement viable. Le 18 septembre 2014, Matamec et Toyotsu Rare Earth Canada Inc. (« TRECan ») ont procédé à la signature d'une entente de terminaison concernant le projet Kipawa. À la suite de la signature de cette entente, Matamec a payé la somme de 280 000 \$ à TRECan et TRECan a converti son intérêt indivis de 49 % dans le projet en une redevance future de 10 % sur le profit net de l'exploitation.

Le 24 septembre 2017, SCCK a pris la décision de cesser les activités de développement du projet Kipawa et par la suite les activités de recherche avec différents partenaires universitaires et agences gouvernementales. Le projet a été acquis le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec. La Société vise à intéresser une ou des tierces parties à se joindre au projet.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période. Cette propriété a été dépréciée au cours de la période close le 31 juillet 2018.

TANSIM – PROJET DE LITHIUM

Description de la propriété

La propriété Tansim est constituée de 65 claims (37,66 km²) et est située dans la MRC de Témiscamingue. Un intérêt de 50 % est détenue par la Société. La propriété Tansim fait partie de la sous-province géologique du Pontiac; située au sud de la sous-province de l'Abitibi, au sein de la Province archéenne du Supérieur. Les lithologies sont composées d'un ensemble de roches métasédimentaire-métavolcanique-granitoïde-gneiss d'âge Archéen tardif.

Le 22 janvier 2018, Matamec annonçait l'octroi d'une option d'achat sur 65 claims à Sayona Québec inc. (« Sayona ») une filiale de la société australienne Sayona Mining Corp.

Cette option d'achat est d'une durée de deux ans à compter de la date de signature de l'entente, le 18 janvier 2018. Au cours de la première année, Sayona peut acquérir 50 % des 65 claims, en versant un montant de 103 587 \$ pour les frais de renouvellement des titres miniers, ou un montant de 63 587 \$, en effectuant des travaux d'exploration avant le 31 janvier 2018 sur 50 claims et en versant les frais de renouvellement pour les autres claims. En plus, Sayona a l'obligation de dépenser 200 000 \$ en travaux d'exploration et de verser un montant de 100 000 \$ à Matamec.

Si Sayona veut acquérir un intérêt additionnel de 50 % pour obtenir 100 %, au cours de la deuxième année, elle devra dépenser 350 000 \$ en travaux d'exploration et verser un montant de 250 000 \$ à Matamec. En plus, Matamec recevra un NSRde 2 % sur la production des minéraux extraits sur la propriété.

La propriété a été acquise, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec.

Travaux effectués au cours de la période

En août 2018, Sayona a annoncé que le programme d'exploration sur Tansim visait à définir des cibles de forage aux zones Viau-Dallaire et Viau. Viau-Dallaire est un dyke de pegmatite mesurant 300 m de long et entre 12 et 20 m d'épaisseur. Sur la seconde zone, Viau, les pegmatites ont été cartographiées sur une surface allant jusqu'à 200 m de long et 30 m de large. Un levé géophysique aérien récent a confirmé une forte anomalie magnétique est-ouest qui correspond à la cartographie de surface historique des pegmatites sur une zone de 9 km de long et de 700 m de large. De plus, les roches magnétiques de composition intermédiaire/mafique de la roche encaissante, confirmées par le levé, sont recoupées par des dykes de pegmatites granitiques sous-parallèles contenant du lithium, du béryllium et du tantale.

Le 14 septembre 2018, Sayona a rempli toutes ses obligations et détient 50 % de la propriété.

VALMONT – PROJET DE CUIVRE-PLOMB-ZINC-ARGENT ET OR

Description de la propriété

La propriété Valmont est constituée de 114 claims (63,36 km²) et est située dans la partie nord centrale de la Gaspésie, au nord-ouest des monts McGerrigle, à quelque 21 km au sud du village côtier de Marsoui. La propriété fait partie d'une bande large de quelques dizaines de kilomètres de longueur de roches sédimentaires d'âge ordovicien de la province géologique des Appalaches. Sur la propriété Valmont, le gisement Candego, qui a fait l'objet d'une opération minière est de type filonien quartz carbonate-plomb-zinc situé le long ou à proximité d'une zone schisteuse communément appelée faille de Candego.

La propriété a été acquise, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec. La Société prévoit vendre ou identifier un partenaire pour poursuivre les travaux d'exploration sur la propriété.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

VULCAIN – PROJET DE CUIVRE-ZINC

Description de la propriété

La propriété Vulcain est constituée de 68 claims (40,05 km²) située en Haute-Gatineau. Elle appartient à 100 % à la Société. Un gisement situé dans la propriété sous le lac Renzy a déjà fait l'objet d'une exploitation minière de 1969 à 1972 sous le nom de Mine Renzy, on y avait extrait près de 718 000 tonnes de minerai à 0,7 % Ni et 0,7 % Cu. Le gisement et les indices de nickel-cuivre de la propriété se rencontrent tous à l'intérieur de sills ultramafiques. Ces sills dont la largeur varie de 10 à 300 m et dont la longueur atteint jusqu'à 3 km se sont introduits dans des paragneiss du supergroupe de la province géologique Grenville.

La propriété a été acquise, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

CASA-DÉTOUR – PROJET D'OR

Description de la propriété

La propriété Casa-Détour est constituée de 221 claims (116,39 km²) située dans la MRC de Témiscamingue. Elle est détenue à 100 % par la Société. La propriété est située près de la mine Casa Berardi, détenue et exploitée par Hecla. La propriété est située au nord de La Sarre, en Abitibi, dans le nord-ouest du Québec. La propriété Casa-Détour est localisée dans la partie nord de la sous-province de l'Abitibi, une subdivision de la Province du Supérieur. Le secteur de la propriété est couvert par la ceinture volcanique Harricana-Turgeon. La géologie régionale est caractérisée par un assemblage mixte de roches volcaniques mafiques, de formations sédimentaires limités par un grand batholite granodioritique à granitique.

La propriété a été acquise, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

FABRE – PROJET DE COBALT

Description de la propriété

La propriété Fabre est constituée de 57 claims (33,14 km²) située dans la MRC de Témiscamingue. Elle est détenue à 100 % par la Société. La propriété Fabre couvre des roches sédimentaires du groupe de cobalt du supergroupe de l'Huronien, des dykes de diabase de Nipissing et des roches volcaniques archéennes.

La propriété a été acquise, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

NEW PROJECT – PROJET DE TERRES RARES

Description de la propriété

La propriété New Project est constituée de 27 claims (15,93 km²) localisée dans le sud-ouest du Québec. Elle est détenue à 100 % par la Société. La propriété a été jalonnée pour explorer le potentiel en terres rares du secteur. La propriété est située dans la province géologique de Grenville.

La propriété a été acquise, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

PROPRIETES DE L'ONTARIO

Description des propriétés

La Société détient un intérêt de 50 % dans 75 titres (12,0 km²) de la propriété Matheson-Explorers détenue par la Coentreprise Matheson, située dans le camp minier de Timmins en Ontario. L'entreprise International Explorers and Prospectors Inc. (« IEP ») détient 50 %. La propriété est assujettie à un NSR de 1,5 % à IEP, dont 0,75 % est rachetable pour la somme de 1 500 000 \$, un NSR de 1,5 % à Amalco, dont 0,75 % est rachetable pour la somme de 750 000 \$ et des NSR de 1 % sur certains titres à d'autres personnes ou sociétés dont sauf un NSR, 0,5% est rachetable pour la somme de 500 000 \$.

La Société détient un intérêt de 100 % dans 10 titres (1,6 km²) de la propriété Matheson-Pelangio, située dans le camp minier de Timmins. La propriété est assujettie à des NSR de 3,5 % à Pelangio et 2,5% à Asarco. La propriété est contigue à la propriété Matheson-Explorers.

Ces deux propriétés font parties des assemblages stratigraphiques qui renferment la plupart des dépôts aurifères du camp minier de Timmins. Plusieurs cibles d'exploration ont été définies lors des programmes d'exploration réalisés dans le passé mais qui n'ont pas été testées de façon systématique par forages.

Les propriétés ont été acquises, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec. La Société prévoit vendre son intérêt dans les deux propriétés ou identifier un partenaire pour poursuivre les travaux d'exploration.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

Personnes responsables de l'information technique

Normand Champigny, Ing., Président et Chef de la direction, et Jean-Sébastien Lavallée (OGQ # 773), Vice-président de l'exploration, personnes qualifiées au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* ont rédigé et approuvé le contenu technique des propriétés du présent rapport de gestion.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Il est à prévoir que les résultats d'exploitation trimestriels seront tributaires, dans un avenir prévisible, de plusieurs facteurs, y compris le calendrier des travaux d'exploration et aussi selon l'importance et l'augmentation des dépenses liées à nos efforts en matière de développement de la Société. En raison de ces variations, la Société croit que les comparaisons d'une période à l'autre de ses résultats d'exploitation ne donnent pas une idée claire et précise du rendement futur de la Société.

Les commentaires qui suivent analysent les résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 31 juillet 2018. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers intermédiaires résumés non vérifiés pour chacune des périodes de six mois indiquées.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	31 juillet (6 mois)	
	2018	2017
Salaires & frais généraux d'administration	89 094 \$	64 553 \$
Inscription, registrariat et information aux actionnaire	235 813 \$	61 883 \$
Honoraires professionnels et de consultants	417 591 \$	73 349 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	2 028 \$	- \$
Paievements fondés sur des actions	- \$	146 754 \$
Impôts de la partie XII.6	5 236 \$	- \$
Variation de la juste valeur des titres négociables et des instruments	117 800 \$	- \$
Radiation et disposition d'actifs de prospection et d'évaluation	798 \$	(22 776) \$
	<u>868 360 \$</u>	<u>336 381 \$</u>
Revenus	3 293 \$	1 535 \$
Gain sur disposition d'immobilisation corporelles	2 312 \$	- \$
Perte avant impôts	862 755 \$	334 846 \$
Impôts différés	(271 080) \$	(155 545) \$
Perte nette et perte globale pour la période	<u>591 675 \$</u>	<u>179 301 \$</u>
Trésorerie	<u>4 883 079 \$</u>	<u>85 006 \$</u>

Revenus

Les revenus pour la période de six mois close le 31 juillet 2018 se chiffrent à 3 293 \$ (1 535 \$ en 2017) qui représentent des revenus de frais de gestion. De par son statut de société d'exploration minérale, la Société ne génère aucun revenu régulier de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capitaux sociaux.

Salaires & frais généraux d'administration

Les salaires et frais généraux d'administration pour la période de six mois close le 31 juillet 2018 sont composés principalement par des frais d'occupation, de déplacements, de représentation, frais de bureau, salaires et charges sociales ainsi que les frais de renouvellement des claims de la Société. La variation à la hausse de 24 541 \$ par rapport à la période précédente est principalement due à une augmentation des frais de renouvellement des claims, des frais d'assurance ainsi que le paiement des charges sociales relatives aux jetons de présence dus à certains administrateurs de Matamec et réglés par le biais d'une émission d'actions.

Inscription, registrariat et information aux actionnaires

Les frais d'inscription, de registrariat et d'information aux actionnaires pour la période de six mois close le 31 juillet 2018 sont composés principalement par des dépenses de nature légale et réglementaire afin de se conformer aux exigences des autorités des marchés financiers. La variation à la hausse de 173 930 \$ est principalement due à une augmentation des frais de publication, des frais d'agent transfert, des frais de relations aux investisseurs ainsi que des frais d'informations aux actionnaires. La majorité de ces frais ont été engendrés pour la tenue de l'assemblée annuelle et extraordinaire ainsi que pour conclure le plan d'arrangement des deux sociétés.

Honoraires professionnels et de consultants

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour la période de six mois close le 31 juillet 2018 sont composées principalement par des dépenses de nature légale et comptable, de vérification, de développement des affaires et de frais de gestion. La variation à la hausse de 344 242 \$ par rapport à la période précédente provient d'une hausse des honoraires professionnels et de consultants, des dépenses de nature légale et comptable afin de conclure de plan d'arrangement.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La rémunération et paiements fondés sur des actions pour la période de six mois close le 31 juillet 2017 représente la charge reliée à la valeur de 1 855 000 options d'achat d'actions octroyées à des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Une charge de rémunération de 146 754 \$ a donc été attribuée au cours de la période à l'égard des options d'achat d'actions octroyées en utilisant le modèle de Black-Scholes.

Radiation et dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation

Au cours de la période de six mois close le 31 juillet 2018, la Société a procédé à la dépréciation d'actifs de prospection de la propriété Projet Kipawa. Une charge de 798 \$ a été constatée dans les résultats.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les commentaires qui suivent analysent les résultats d'exploitation pour la période de trois mois close le 31 juillet 2018. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers intermédiaires résumés non vérifiés pour chacune des périodes de trois mois indiquées.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	31 juillet (3 mois)	
	2018	2017
Salaires & frais généraux d'administration	66 358 \$	41 185 \$
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	166 492 \$	35 885 \$
Honoraires professionnels et de consultants	347 995 \$	25 206 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	2 028 \$	- \$
Paiements fondés sur des actions	- \$	142 445 \$
Impôts de la partie XII.6	2 025 \$	- \$
Variation de la juste valeur des titres négociables et des instruments financiers dérivés	24 050 \$	- \$
Radiation et disposition d'actifs de prospection et d'évaluation	798 \$	(22 776) \$
	<u>609 746 \$</u>	<u>221 945 \$</u>
Revenus	3 293 \$	300 \$
Gain sur disposition d'immobilisation corporelles	2 312 \$	- \$
Perte avant impôts	604 141 \$	221 645 \$
Impôts différés	(34 104) \$	(153 458) \$
Perte nette et perte globale pour la période	<u>570 037 \$</u>	<u>68 187 \$</u>
Trésorerie	<u>4 883 079 \$</u>	<u>85 006 \$</u>

Revenus

Les revenus pour la période de trois mois close le 31 juillet 2018 se chiffrent à 3 293 \$ (300 \$ en 2017) qui représentent des revenus de frais de gestion. De par son statut de société d'exploration minérale, la Société ne génère aucun revenu régulier de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capitaux sociaux.

Salaires & frais généraux d'administration

Les salaires et frais généraux d'administration pour la période de trois mois close le 31 juillet 2018 sont composés principalement par des frais d'occupation, de déplacements, de représentation, frais de bureau, salaires et charges sociales ainsi que les frais de renouvellement des claims de la Société. La variation à la hausse de 25 173 \$ par rapport à la période précédente est principalement due à une hausse des frais de renouvellement des claims ainsi que le paiement des charges sociales relatives aux jetons de présence dus à certains administrateurs de Matamec et réglés par le biais d'une émission d'actions.

Inscription, registrariat et information aux actionnaires

Les frais d'inscription, de registrariat et d'information aux actionnaires pour la période de trois mois close le 31 juillet 2018 sont composés principalement par des dépenses de nature légale et réglementaire afin de se conformer aux exigences des autorités des marchés financiers. La variation à la hausse de 130 607 \$ est principalement due à une augmentation des frais de publication, des frais d'agent transfert, des frais de relations aux investisseurs ainsi que des frais d'informations aux actionnaires. La majorité de ces frais ont été engendrés pour la tenue de l'assemblée annuelle et extraordinaire ainsi que pour conclure le plan d'arrangement des deux sociétés.

Honoraires professionnels et de consultants

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour la période de trois mois close le 31 juillet 2018 sont composées principalement par des dépenses de nature légale et comptable, de vérification, de développement des affaires et de frais de gestion. La variation à la hausse de 322 789 \$ par rapport à la période précédente provient d'une hausse des honoraires de consultants, des dépenses de nature légale et comptable afin de conclure de plan d'arrangement.

Paiements fondés sur des actions

La rémunération et paiements fondés sur des actions pour la période de trois mois close le 31 juillet 2017 représente la charge liée à la valeur de 1 800 000 options d'achat d'actions octroyées à des administrateurs, des dirigeants et un consultant. Une charge de rémunération de 142 445 \$ a donc été attribuée au cours de la période à l'égard des options d'achat d'actions octroyées en utilisant le modèle de Black-Scholes.

Radiation et dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation

Au cours de la période de trois mois close le 31 juillet 2018, la Société a procédé à la dépréciation d'actifs de prospection de la propriété Projet Kipawa. Une charge de 798 \$ a été constatée dans les résultats.

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont dérivées des états financiers non audités de la Société pour chacun des trimestres suivants :

en milliers de \$ sauf données par action	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 juillet 2017	30 avril 2017	31 janvier 2017	31 octobre 2016
Revenus	6	-	14	-	-	2	10	-
Résultat net	(570)	(22)	(62)	10	(68)	(119)	(174)	(123)
Perte nette de base et diluée par action	(0,02) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(0,01) \$	(0,01) \$	(0,01) \$

SITUATION FINANCIÈRE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La trésorerie au 31 juillet 2018 s'élevait à 4 883 079 \$ comparativement à 85 006 \$ au 31 juillet 2017. Il est de l'intention de l'équipe de direction d'assurer l'apport additionnel de financement sous forme d'équité afin de continuer de supporter le développement des actifs de prospection et d'évaluation actuels et futurs.

Voici le détail des placements effectués par la Société et l'emploi qu'elle prévoit en faire.

Date	Financement		Objectifs commerciaux
Mars 2017	Actions accréditives	2 502 500 \$	Dépenses d'exploration (balance de 236 939 \$ à dépenser au 31 juillet 2018)
Juin 2018	Actions ordinaires	5 423 304 \$	Fonds de roulement

Pour la prochaine année financière, la Société a budgété 900 000 \$ pour les frais d'administration. La direction estime que, outre sa capacité de continuer à recueillir du financement par l'émission d'actions dans le futur, elle sera capable de maintenir le statut de ses obligations courantes d'exploration et de conserver ses propriétés en bonne condition pour les 12 prochains mois. L'exploration avancée de certains des actifs de prospection et d'évaluation nécessitera des ressources financières additionnelles substantielles. Il n'y a aucune assurance que de tels financements seront disponibles lorsque requis, ou sous des conditions qui seront favorables pour la Société. La Société peut aussi choisir

de procéder à l'exploration et au développement des actifs de prospection et d'évaluation par l'entremise de coentreprises. La direction évalue actuellement les possibilités de financements futurs.

FLUX DE TRÉSORERIE

	31 juillet (6 mois)	
	2018	2016
Activités opérationnelles	(1 095 527) \$	(186 518) \$
Activités de financement	5 268 447 \$	2 447 845 \$
Activités d'investissement	(982 654) \$	(2 481 373) \$
	<u>3 190 266 \$</u>	<u>(220 046) \$</u>
Trésorerie	<u>4 883 079 \$</u>	<u>85 006 \$</u>

Durant la période de six mois close le 31 juillet 2018, les fonds utilisés pour les activités opérationnelles ont surtout servi à assurer une bonne gestion et à promouvoir la Société.

Durant la période de six mois close le 31 juillet 2018, l'activité de financement suivante a composé ce poste :

Le 27 juin 2018, la Société a émis 8 890 663 actions ordinaires à un prix de souscription de 0,61 \$ par action, pour un total brut de 5 423 304 \$.

Durant la période de six mois close le 31 juillet 2018, les activités d'investissement ont consisté à la réalisation de travaux de prospection pour la mise en valeur des propriétés, la refacturation de travaux de prospection et d'évaluation, l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Matamec et l'encaissement de crédits d'impôt miniers.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

REDEVANCES SUR LES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

PROPRIÉTÉS	REDEVANCES		COMMENTAIRES
	Nom		
Propriétés Territoire Eeyou Istchee Baie-James, Québec			
Apple	Osisko Gold Royalties Ltd.	100 %	2 % NSR, 1 % rachetable pour 1 000 000 \$
Sakami	Luc Lamarche	50 %	1 % NSR sur certains claims
	Jean-Raymond Lavallée	50 %	
	Osisko Gold Royalties Ltd	100 %	2 % NSR sur 81 claims, 1 % rachetable pour 1 000 000 \$
Opinaca Gold West & Opinica Lithium	Tony Perron, Tony Perron & Janine Mongrain pour certains claims, Tony Perron Hélène Laliberté pour certains claims	100 %	2 % NSR, 1 % rachetable pour 500 000 \$
Chemin Troilus	Ressources Tectonic inc.	100 %	2 % NSR, 1,5 % rachetable pour 2 000 000 \$
Autres propriétés, Québec			
La Loutre	Jean-Sébastien Lavallée	33,33 %	1,5 % NSR, 0,5 % rachetable pour 500 000 \$
	Jean-Raymond Lavallée	33,33 %	
	Michel Robert	33,33 %	
Somanike	Osisko Gold Royalties Ltd.	100 %	2 % NSR sur 55 claims
	Globex Mining Enterprises inc.	100 %	GMR (Gross Metal Royalty) sur 7 claims, 1,0 % si Ni moins de 6 US\$, 1,5 % entre 6 \$ et 8 US\$, 2,0 % si plus de 8 US\$
	Jefmar Inc.	100 %	2 % NSR sur 7 claims, 1 % rachetable pour 1 000 000 \$
	RNC Minerals	100 %	2 % sur 6 claims, 2% rachetable pour 2 000 000 \$
Projet Kipawa	Toyotsu Rare Earth Canada Inc.	100 %	Redevance future de 10 % sur le profit net de l'exploitation
Tansim	Ressources Minérales Mistassini Inc.	100 %	1,25 % NSR sur 4 claims, 0,25 % rachetable pour 60 000 \$
Valmont	André Gauthier	100 %	1 % NSR, rachetable pour 500 000 \$ payable sur 2 années
Vulcain	André Gauthier	60 %	1% NSR, rachetable pour 500 000 \$
	Jacques Duval	40 %	
Casa-Detour	Tony Perron, Tony Perron & Carlos Perron pour certains claims, Tony Perron Hélène Laliberté pour certains claims	100 %	2 % NSR, 1 % rachetable pour 500 000 \$
Fabre	Tony Perron	100%	2 % NSR, 1 % rachetable pour 500 000 \$
Propriétés, Ontario			
Coentreprise Matheson	International Explorers and Prospectors Inc.	100%	1,5 % NSR, 0,75 % rachetable pour 1 500 000 \$
	Amalco	100%	0,75 % NSR, 0,75 % rachetable pour 750 000 \$
	Certaines personnes et sociétés sur certains titres	100%	1 % NSR, 1 % rachetable pour 500 000 \$
Matheson-Pelangio	Pelangio	100%	3,5 % NSR
	Asarco	100%	2,5 % NSR

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions avec les principaux dirigeants

A) Au cours de la période de six mois close le 31 juillet 2018, la Société a encouru 30 486 \$ (15 925 \$ en 2017) en honoraires professionnels et de consultants auprès du chef des opérations financières. En relation avec ces transactions, la Société n'avait aucun solde à payer au 31 juillet 2018 (951 \$ au 31 juillet 2017).

B) Au cours de la période de six mois close le 31 juillet 2018, la Société a encouru des frais reliés aux actifs de prospection et d'évaluation pour un montant de 1 271 327 \$ (884 229 \$ en 2017), aucun honoraire professionnels et de consultant (20 850 \$ en 2017), des frais généraux de 43 420 \$ (30 095 \$ en 2017) et aucun intérêt et pénalité

(21 918 \$ en 2017) auprès de la société Consul-Teck Exploration Minière Inc., une société dont le vice-président de l'exploration (auparavant président du conseil d'administration) de la Société est actionnaire. La Société a un montant de 219 526 \$ à payer au 31 juillet 2018 à Consul-Teck Exploration Minière Inc. (456 449 \$ au 31 juillet 2017).

C) Au cours de la période de six mois close le 31 juillet 2018, la Société a encouru des honoraires professionnels et de consultants pour un montant de 125 000 \$ (Nil en 2017) auprès de la société Relations publiques Paradox, une société contrôlée par le président (auparavant président et chef de la direction) de la Société. En relation avec ces transactions, la Société n'avait aucun solde à payer au 31 juillet 2018 (17 246 \$ au 31 juillet 2017).

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

D) Le vice-président de l'exploration de la Société détient 33,33 % de la redevance de 1,5 % du NSR sur la propriété La Loure suite à une entente signée en 2012. La Société détient l'option de racheter 0,5 % du NSR pour la somme de 500 000 \$.

E) Le 27 juin 2018, la Société a acquis, auprès de Sphinx, les droits relatifs aux claims de trois propriétés. Normand Champigny est le chef de la direction, Michel Gauthier, François Biron et John W.W. Hick sont administrateurs, des de Sphinx et de la Société. La Société a émis à Sphinx, 1 200 000 actions ordinaires après consolidation.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Généralités

Les principales méthodes comptables et bases d'évaluation ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Dépenses de prospection et d'évaluation et actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses de prospection et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales de prospection et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales de prospection et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les options d'acquies de tels droits (convention d'options) et les dépenses liées à la prospection et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées à la prospection et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif de prospection et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase de prospection et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles il détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des

propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses de prospection et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs de prospection et d'évaluation en résultat net.

Paiements fondés sur des actions

La Société dispose d'un régime d'options d'achat d'actions. Les paiements fondés sur des actions destinées à des employés sont évalués à la juste valeur des instruments émis et amortis sur les périodes d'exercice au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. Les paiements fondés sur des actions destinées à des non employés sont évalués à la juste valeur des biens ou des services reçus ou à la juste valeur des instruments de capitaux propres émis, s'il est déterminé que la juste valeur des biens ou des services ne peut être évaluée de façon fiable, et sont comptabilisés à la date à laquelle les biens ou les services sont reçus. Le montant comptabilisé est inscrit dans le surplus d'apport.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des options aux courtiers et à des intermédiaires) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs de prospection et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers et à des intermédiaires dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition de droits ou d'autres conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est attribuée au cours de la période d'acquisition, suivant la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Des conditions d'acquisition des droits, autre que des conditions de marché, sont comprises dans les hypothèses sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit de prospection dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense de prospection et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;

-
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
 - Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

Capital-social

Le capital-social représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste surplus d'apport pour les options sur actions et au poste bons de souscription pour les bons de souscription.

La Société utilise la méthode de la valeur résiduelle pour évaluer les actions ordinaires et les bons de souscription d'actions émis dans le cadre de placements d'unités. Le produit de l'émission d'unités est réparti entre les actions ordinaires et les bons de souscription d'actions sur la base de la valeur résiduelle, où la juste valeur des actions ordinaires est basée sur la valeur marchande à la date de l'annonce du placement et le solde, le cas échéant, est alloué aux bons de souscription associés.

De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de conclusion de l'entente.

Actions accréditives

L'émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée, le cas échéant, dans l'autre passif à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'actions accréditives sont répartis entre les actions et l'autre passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission et le montant résiduel est alloué à l'autre passif.

Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que la Société a renoncé ou à l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé à l'autre passif est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé.

Autres éléments des capitaux propres

Le cumul des autres éléments du résultat global comprend les profits et pertes des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt applicable.

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées à la rémunération d'options émises aux courtiers et à des intermédiaires ainsi que le coût de la rémunération des options d'achat d'actions. Lorsque ces options sont exercées, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-social.

Les bons de souscription incluent les charges liées aux bons de souscription. Lorsque ces bons de souscription sont exercés, les charges correspondantes sont transférées dans le capital-social. Lorsque ces bons de souscription sont expirés, les charges correspondantes sont transférées dans le surplus d'apport.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

Perte par action

La perte par action de base est calculée en divisant la perte nette attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice présenté. La perte par action diluée est calculée selon la méthode du rachat d'actions. Conformément à la méthode du rachat d'actions, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation est augmenté pour inclure les actions additionnelles découlant de l'exercice présumé des options d'achat d'actions et des bons de souscription, si l'effet est dilutif. Le nombre d'actions additionnelles est calculé en présumant que les options d'achat d'actions et les bons de souscription en circulation seront exercés et que le produit de ces exercices sera utilisé pour acquérir des actions ordinaires au prix moyen du marché au cours de l'exercice présenté.

Crédit d'impôt à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais de prospection admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses de prospection engagées et en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et décomptabilisation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier et sont initialement évalués à leur juste valeur ajustée des coûts de transaction. L'évaluation ultérieure des actifs et des passifs financiers est décrite ci-après.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Classement et évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale:

- Prêts et créances;
- Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global des produits et des charges qui en résulteront. Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les charges financières ou les revenus d'intérêts, le cas échéant.

Tous les actifs financiers sont examinés pour la dépréciation au moins à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont classés dans les actifs courants ou non courants selon leur date d'échéance.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti déduction faite des pertes de valeur. La perte de valeur liée aux créances est basée sur une analyse des montants à recevoir à la fin de l'exercice. Le revenu d'intérêt est comptabilisé en appliquant le taux d'intérêt effectif, à l'exception des sommes à recevoir à court terme, où l'intérêt perçu ne serait pas significatif. La trésorerie et les autres débiteurs (en 2017) font partie de cette catégorie d'actifs financiers.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente de la Société comprennent les titres négociables.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. La variation nette de la juste valeur est comptabilisée en autres éléments de la perte globale et est incluse dans la réserve intitulée Cumul des autres éléments de la perte globale dans les capitaux propres. Lorsque l'actif est décomptabilisé, le profit ou la perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments de la perte globale est reclassé en résultat net et est présenté comme un ajustement de reclassement dans les autres éléments de la perte globale.

Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées dans les autres éléments de la perte globale.

Classement et évaluation ultérieure des passifs financiers

La Société classe ses passifs financiers dans la catégorie passifs financiers au coût amorti,

Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers sont des instruments non dérivés et sont initialement comptabilisés à la juste valeur, déduction faite des frais de transaction engagés, puis sont par la suite comptabilisés au coût amorti. Tout écart entre les montants reçus à l'origine, déduction faite des frais de transaction, et la valeur de remboursement est comptabilisé à l'état des résultats au cours de l'exercice précédant l'échéance en utilisant la méthode du taux d'intérêt en effectif.

Les passifs sont classés dans les passifs courants ou non courants selon leur date d'échéance. Les passifs financiers de la Société comprennent les créditeurs et charges à payer (excluant les salaires et les charges sociales et les sommes à remettre à l'État).

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices représente les impôts exigibles et les impôts différés. La Société comptabilise les impôts exigibles en fonction des bénéfices imposables pour l'exercice, lesquels sont calculés en utilisant les taux d'imposition qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'il n'y a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en perte nette ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

Les impôts sur les bénéfices différés sont comptabilisés en utilisant la méthode du passif fiscal qui requiert que les impôts sur les bénéfices reflètent l'impact fiscal prévu dans l'avenir des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés pour chaque écart temporaire basé sur les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer au moment où les éléments sous-jacents des charges ou des recouvrements d'impôts devraient être réalisés. L'impact d'un changement au niveau du taux d'imposition ou du régime fiscal est comptabilisé au cours de l'exercice où il entre en vigueur. Les actifs d'impôts différés, comme les reports de pertes autres qu'en capital ou la différence temporaire déductible sous-jacente, sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles et contre lesquels les actifs pourront être utilisés. L'évaluation repose sur la prévision des résultats

opérationnels futurs de la Société ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisés. Les passifs d'impôt différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou les passifs sont comptabilisés en perte nette à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments de la perte globale ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments de la perte globale ou en capitaux propres, respectivement.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La devise de présentation et de fonctionnement de la Société est le dollar canadien.

Estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle émette des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés en actifs et en passifs et sur la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés en produits et en charges au cours de l'exercice en question. Les principaux secteurs où la direction doit utiliser des estimations se rapportent à la détermination de la possibilité de recouvrer les montants présentés en actifs de prospection et d'évaluation, la détermination de la possibilité de recouvrer les sommes à recevoir et les crédits d'impôt, les variables utilisées pour déterminer la juste valeur des options d'achat d'actions octroyées et des bons de souscription émis, et la détermination de la possibilité de recouvrer les actifs d'impôts différés et la capacité de la Société à poursuivre sur une base de continuité d'exploitation. Bien que la direction soit d'avis que ses estimations sont raisonnables, les résultats réels pourraient différer de ces estimations, ce qui pourrait avoir un impact sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie dans l'avenir.

Provisions et passifs éventuels

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'il y a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'un déboursé de ressources sera requis pour régler l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses prévues pour régler l'obligation.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur soit le secteur de la prospection et de l'évaluation des ressources minérales et toutes les activités sont menées au Canada.

NOUVELLE NORME ET NORMES RÉVISÉES

Incidence de l'application d'IFRS 9 Instruments financiers

Au cours de son trimestre clos le 30 avril 2018, la Société a appliqué IFRS 9 *Instruments financiers* (révisée en juillet 2014) ainsi que les modifications corrélatives connexes d'autres IFRS. Les exigences d'IFRS 9 représentent un changement important par rapport à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Le détail de ces nouvelles exigences qui sont pertinentes pour la Société ainsi que leurs incidences sur les états financiers de la Société sont décrites ci-dessous.

Classification et évaluation des actifs financiers

IFRS 9 contient trois catégories d'actifs financiers: évalués au coût après amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. La classification des actifs financiers selon IFRS 9 est généralement fondée sur le modèle économique selon lequel un actif financier est géré et ses caractéristiques de flux de trésorerie contractuels. L'IFRS 9 élimine les catégories suivantes d'IAS 39: placements détenus jusqu'à échéance, prêts et créances et actifs financiers disponibles à la vente.

La direction a examiné et évalué les actifs financiers existants de la Société au 1er février 2018 en fonction des faits et circonstances qui existaient à cette date et a conclu que l'application d'IFRS 9 a eu l'incidence suivante sur le classement et les méthodes d'évaluation des actifs financiers de la Société :

Les placements qui étaient auparavant désignés comme actifs financiers disponible à la vente et qui étaient évalués à la juste valeur à chaque date de clôture selon IAS 39 seront maintenant classés dans la catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9. Les gains ou les pertes non réalisés qui étaient présentés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que ces gains ou pertes soient réalisés ou qu'une baisse de valeur de l'actif financier soit considérée comme durable seront désormais imputés aux résultats nets. Cette modification a entraîné les ajustements suivants sur les états financiers de l'exercice précédent :

Augmentation du résultat net de l'exercice 2018	7 724 \$
Diminution du cumul des autres éléments du résultat global au 31 janvier 2018	139 006 \$
Augmentation du déficit au 31 janvier 2018	139 006 \$

Classification et évaluation des passifs financiers

Pour les passifs financiers, IFRS 9 comprend les exigences en matière de classement et d'évaluation auparavant incluses dans IAS 39. L'application d'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur le classement et l'évaluation des passifs financiers de la Société.

Principes de consolidation

Les états financiers intermédiaires résumés consolidés de la Société comprennent les comptes de la société mère et de sa filiale Matamec à compter de sa date d'acquisition jusqu'au 31 juillet 2018. La société mère contrôle une filiale si elle est exposée, ou a droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur la filiale. La filiale de la Société est détenue à 100 % par la société mère. La date de présentation de l'information financière annuelle de la filiale est le 31 décembre.

Toutes les transactions et tous les soldes entre les sociétés du groupe sont éliminés lors de la consolidation, y compris les profits latents et les pertes latentes sur les transactions réalisées entre les sociétés du groupe. Les montants présentés dans les états financiers de la filiale ont été rajustés au besoin de manière à ce qu'ils respectent les méthodes comptables adoptées par la société mère.

Actif contrôlé conjointement

Depuis le 27 janvier 2015, Matamec et Ressources Québec inc. (« RQ ») contrôlent conjointement le Projet Kipawa conformément à une convention d'entreprise commune. Matamec détient une participation de 68 %. De l'information sur cet actif est fournie à la note 9 (Projet Kipawa). Un actif contrôlé conjointement suppose un contrôle conjoint, sans la création d'une société par actions, d'une société de personnes ou d'une autre entité. Lorsque les activités sont effectuées dans le cadre d'actifs contrôlés conjointement, la Société comptabilise sa quote-part des actifs contrôlés conjointement et tout passif qu'elle contracte, ainsi que sa quote-part de tout passif qu'elle contracte conjointement avec les autres coentrepreneurs. L'entente survenue entre RQ et Matamec, selon les pratiques les plus couramment utilisées dans l'industrie, a été traitée d'un point de vue comptable comme un accord d'amodiation, et ce, sans égard à la forme légale de l'entente. L'amodiation est un contrat par lequel une entité (l'amodiateur), accepte de céder une participation directe dans un bien minier à un tiers (l'amodiateur), dans la mesure où ce dernier lui verse une somme

d'argent ou engage certaines dépenses relatives au bien en contrepartie de cette participation. Au 31 juillet 2018, un montant d'encaisse de 29 812 \$ est une somme d'argent réservée pour l'exploitation de cet actif, au niveau de l'entreprise commune.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût moins l'amortissement cumulé et les charges de dévaluation cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, tel que requis, lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de manière fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est renversée lors du remplacement.

Les frais de réparations et d'entretien sont comptabilisés en charge à l'état du résultat net au cours de la période où ils sont engagés. L'amortissement est calculé pour répartir le coût des immobilisations corporelles, moins leur valeur résiduelle, sur leur durée d'utilité, selon la méthode dégressive et la période suivante, par catégories majeures :

Bâtiment	4 %
Améliorations locatives	2 ans
Équipement informatique	30 %
Mobilier et équipement de bureau	20 %
Équipement et installations relatifs à l'exploration	30 %

L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration est passé en charge ou est capitalisé aux dépenses d'exploration et d'évaluation en fonction de la politique de capitalisation des coûts d'exploration et d'évaluation. L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux coûts de développement minier est capitalisé aux coûts de développement minier. Pour les immobilisations corporelles qui ne sont pas liées aux activités d'exploration et de développement, la charge d'amortissement est constatée directement à l'état du résultat net.

La Société répartit le montant initialement constaté pour une immobilisation corporelle en ses composantes significatives et amortit séparément chacune de ces composantes. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés à l'état du résultat net.

ATTESTATION DE L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS LES DOCUMENTS INTERMÉDIAIRES

Le chef de la direction et le chef des finances ont signé les attestations de base officielles pour émetteurs émergents, tel que requis par le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, confirmant l'examen, l'absence d'information fausse ou trompeuse et l'image fidèle des documents intermédiaires déposés.

- Le chef de la direction et le chef des finances ont confirmé avoir examiné les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion intermédiaire (collectivement, les « **documents intermédiaires** ») de la Société pour la période de six mois close le 31 juillet 2018.
- Le chef de la direction et le chef des opérations financières ont confirmé qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, les documents intermédiaires ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour la période visée par les documents intermédiaires.
- Le chef de la direction et le chef des finances ont confirmé qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, que les états financiers intermédiaires et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents intermédiaires donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'émetteur aux dates de clôture des périodes présentées dans ses documents intermédiaires, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour ces périodes.

AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les informations financières du tableau suivant sont tirées des états financiers intermédiaires résumés non vérifiés pour chacune des périodes indiquées.

ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	31 juillet	
	2018	2017
Solde au début de la période	2 884 045 \$	1 828 853 \$
Ajouter :		
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation	1 007 386	223 520
Actifs de prospection et d'évaluation de la filiale	4 121 440	-
Forage	1 365 819	725 976
Autres dépenses de prospection et d'évaluation	12 243	9 270
	<u>6 506 888</u>	<u>1 004 229</u>
Solde avant diminution	<u>9 390 933</u>	<u>2 833 082</u>
Refacturation	12 690	30 696
Disposition	-	114 750
Radiation et disposition des actifs de prospection et d'évaluation	<u>798</u>	<u>(22 776)</u>
	<u>13 488</u>	<u>122 670</u>
Solde à la fin de la période	<u>9 377 445 \$</u>	<u>2 710 412 \$</u>

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers non audités.

COMPOSANTES IMPORTANTES

	2018	31 juillet 2017	2016
États du résultat global			
Honoraires professionnels et de consultants	417 591 \$	73 349 \$	161 099 \$
Radiation et dépréciation de propriétés minières et frais d'exploration reportés	798	(22 776)	(35 000)
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	235 813 \$	61 883 \$	34 503 \$
Paiements fondés sur des actions	- \$	146 754 \$	75 443 \$
Variation de la juste valeur des titres négociables et des instruments financiers dérivés	117 800 \$	41 474 \$	(9 683) \$
Revenu de gestion	634 \$	1 535 \$	4 065 \$
États de la situation financière		31 juillet	2016
Trésorerie	4 883 079 \$	85 006 \$	62 047 \$
Actifs de prospection et d'évaluation	9 377 445 \$	2 710 412 \$	1 723 590 \$

DMULGATION DES TITRES EN CIRCULATION (au 26 septembre 2018)**Actions en circulation :** 44 835 558**Options en circulation :** 1 121 915

Prix de levée moyen : 0,61 \$

<u>Date d'échéance</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Prix d'exercice</u>
		\$
Octobre 2018	312 500	0,42
Mars 2019	13 221	0,58
Juin 2019	60 096	0,42
Juillet 2019	168 269	0,42
Juillet 2019	192 308	0,46
Août 2021	135 136	1,55
Mai 2022	240 385	0,62
	<u>1 121 915</u>	

Bons de souscription et options aux courtiers en circulation :

4 881 005

Prix de levée moyen : 0,83 \$

<u>Date d'échéance</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Prix d'exercice</u>
		\$
Décembre 2018	104 231 ⁽¹⁾	0,46
Janvier 2019	40 962 ⁽¹⁾	0,46
Février 2019	15 481 ⁽¹⁾	0,46
Mars 2019	275 000 ⁽¹⁾	0,73
Juin 2020	4 445 331	0,85
	<u>4 881 005</u>	

(1) Options aux courtiers

Risques et incertitudes. La Société est sujette à une variété de risques, dont certains sont exposés ci-dessous. Si l'un des risques suivants se matérialise, les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société pourraient en être grandement affectés défavorablement.

Risques inhérents aux activités d'exploration minière. L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques propriétés qui sont explorées sont ultimement développées en mines productrices. Des formations inhabituelles ou imprévues, des feux, des pertes d'énergie, le manque de main-d'œuvre, des inondations, des glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre appropriée sont d'autres risques impliqués dans la conduite de programmes d'exploration. La Société, de temps à autre, augmente son expertise interne d'exploration et d'opération avec des conseils de consultants ou autres, lorsque requis. La viabilité commerciale d'un gisement aurifère ou autre dépend de plusieurs facteurs incluant le coût des opérations, la variation de la teneur du minerai et les fluctuations dans le prix du minerai produit. Il n'y a aucune installation souterraine ou de surface sur les propriétés minières de la Société, ni aucun gisement connu de capacité commerciale. Tout programme réalisé sur une propriété de la Société constituerait une recherche exploratoire de minerai.

Titres de propriété. Bien que la Société ait pris des mesures diligentes afin d'obtenir les titres pour les propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier, et qu'au meilleur de sa connaissance, les titres de ces propriétés sont en bonne condition, cela ne constitue pas une garantie de titre. Les propriétés peuvent être assujetties à des ententes précédentes ou transferts non enregistrés, à des revendications territoriales des premières nations ou des gouvernements et au non-respect de dispositions réglementaires.

Permis et licences. Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société puisse obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses projets.

Prix des métaux. Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs hors du contrôle de la Société peuvent affecter la mise en marché des minéraux découverts. Historiquement, les prix des métaux ont fluctué largement et sont affectés par de nombreux facteurs hors du contrôle de la Société, incluant la conjoncture internationale, économique et politique, les anticipations sur l'inflation, les fluctuations de taux de change, les taux d'intérêt, les modèles de consommations globales et régionales, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiale. L'effet de ces facteurs ne peut pas être prévu précisément.

Compétition. L'industrie minière est intensément compétitive dans toutes ses phases. La Société est en compétition avec plusieurs compagnies possédant de plus grandes ressources financières et facilités techniques qu'elle pour l'acquisition d'intérêts miniers aussi bien que pour le recrutement et la rétention de personnel qualifié.

Règlements environnementaux. Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement énoncées de temps à autre par les agences gouvernementales. Les lois environnementales impliquent des restrictions à l'égard de déversements, de l'émission de substances variées produites dans le cadre d'opérations minières, telles que l'infiltration de parcs à résidus qui résulterait en pollution de l'environnement. Cette législation peut résulter en l'imposition d'amendes et pénalités. De plus, certains types d'opérations nécessitent la soumission et l'autorisation d'avis d'impact environnemental. La réglementation environnementale évolue, ce qui signifie que les standards sont plus stricts et que les pénalités pour non-conformité sont plus rigoureuses. Les approbations environnementales des projets proposés comportent un degré élevé de responsabilité pour les compagnies et les administrateurs, officiers et employés. Le coût de conformité aux changements ou règles gouvernementales a le potentiel de réduire la rentabilité des opérations. La Société entend pleinement se conformer à toutes les règles environnementales.

Conflits d'intérêts. Certains administrateurs ou administrateurs proposés de la Société sont aussi administrateurs, officiers ou actionnaires d'autres compagnies qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et en bon père de famille au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils pourraient avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point. Pour déterminer si oui ou non, la Société participera dans tout projet ou opportunité, les administrateurs considéreront premièrement le degré de risque auquel la Société s'expose et sa situation financière à ce moment.

Stade de développement. Les propriétés de la Société sont au stade d'exploration et à ce jour, aucune d'entre elles n'a un gisement prouvé de minerai. La Société n'a pas d'historique de revenus ou de retour sur investissement, et dans le futur, il n'y a aucune assurance qu'elle produira des revenus, qu'elle opérera à profit ou qu'elle procurera un retour sur l'investissement.

Conditions de l'industrie. Les opérations d'extraction et de traitement sont sujettes aux règles gouvernementales. Les opérations peuvent être affectées à différents degrés par les règles gouvernementales telles que des restrictions sur la production, des contrôles de prix, des hausses d'impôts, l'expropriation de propriété, des contrôles de pollution ou des changements aux conditions sous lesquelles le minerai peut être extrait, traité ou vendu. La vente du minerai peut être affectée par plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société, tels que les règlements gouvernementaux. L'effet de ces facteurs ne peut pas être déterminé précisément.

Risques non assurés. Des risques tels que des conditions géologiques inhabituelles sont impliqués dans l'exploration et le développement de gisements miniers. La Société peut devenir responsable pour la pollution ou autres risques qui ne peuvent pas être assurés ou contre lesquels la Société peut choisir de ne pas s'assurer à cause des fortes primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de telles responsabilités pourrait résulter en la perte d'actifs pour la Société ou l'insolvabilité de la Société.

Financement futur. La finalisation de futurs programmes peut requérir l'obtention de financement additionnel, ce qui peut diluer les intérêts des actionnaires actuels.

Employés clés. La direction de la Société repose sur quelques officiers clés et membres du conseil d'administration, dont la perte pourrait avoir un effet nuisible sur ses opérations.

Agence des Douanes et du Revenu du Canada. Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence des Douanes et du Revenu du Canada soit d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses canadiennes d'exploration ou de dépenses canadiennes de développement ou l'admissibilité de telles dépenses au titre de dépenses canadiennes d'exploration sous la Loi de l'impôt du Canada.